

---

## Smotrich veut une seconde Nakba

---

Le ministre israélien des Finances d'extrême droite Bezalel Smotrich, en étant nommé Gouverneur, a reçu les clefs de la Cisjordanie, une concession sans précédent qui lui permet de réaliser son programme de 2017 visant à annexer le Territoire palestinien et à le transformer en une théocratie juive : « *Endurer l'apartheid, partir ou être tué.* » Tel était l'ultimatum lancé aux Palestiniens quand il était député israélien à la Knesset (DK) dans son "Plan décisif" de 2017. Six ans plus tard, ce même plan fait office de politique officielle d'Israël en Cisjordanie. Adopté pour la première fois par l'Union nationale – le prédécesseur du parti sioniste religieux – lors de leur congrès annuel en septembre 2017, le plan de Smotrich visant à éliminer la présence palestinienne comporte deux phases. La première est l'expansion effrénée des colonies, la seconde est l'expulsion des villages et des villes.

L'entreprise de colonies illégales en Cisjordanie a augmenté sous chaque gouvernement israélien, y compris tout au long des processus de paix des années 1990. Mais les 500 000 colons de Cisjordanie, les 200 000 colons de Jérusalem-Est occupée et l'expansion de 16,1% au cours des 5 dernières années ne suffisent pas à Smotrich. L'annexion complète de la Cisjordanie est nécessaire pour créer ce qu'il appelle « *une réalité claire et irréversible de la théocratie juive sur le terrain* » et éteindre toute « *illusion d'un État palestinien* ».

« La négation par Smotrich du Droit de la Palestine à l'autodétermination fait partie du plan de longue date d'Israël visant à anéantir les Palestiniens avant que leurs Droits ne soient révoqués. Il cherche également à déraciner tout espoir d'un État palestinien en accélérant ce qu'Azmi Bishara appelle la "bantoustanisation" de la Cisjordanie » (Interview du critique littéraire palestinien Antoine Shulhut à *The New Arab*).

« Cet objectif est atteint en approuvant des dizaines d'avant-postes illégaux sur des terres palestiniennes privées, en appliquant les ordres de démolition des constructions palestiniennes et en abrogeant la loi sur le désengagement de 2005 qui a approuvé le soi-disant départ d'Israël de Gaza et du nord de la Cisjordanie », a ajouté M. Shulhut.

Pour le gouvernement israélien d'extrême droite nouvellement élu, tout est bon à prendre. Le 15 février 2023, la Knesset a approuvé en première lecture une loi qui abrogerait la loi sur le désengagement et repeuplerait l'avant-poste de Homesh ainsi que les colonies de Sa-nur, Gadim et Kadim dans le nord de la Cisjordanie.

Les provocations sans précédent de Smotrich – qui dans le passé a été emprisonné pendant trois semaines pour avoir prétendument planifié l'attaque d'une autoroute israélienne avec 700 litres d'essence en signe de protestation contre le désengagement – figurent sur le projet de loi. Aujourd'hui au gouvernement, la vision de Smotrich a été copiée mot pour mot dans les principes fondateurs

de la coalition actuelle. « *Le peuple juif a le droit exclusif et indiscutable à toutes les parties de la Terre d'Israël* », et le Premier ministre dirige « la formulation et la mise en œuvre de la politique dans le cadre de laquelle la souveraineté sera appliquée à la Cisjordanie ». Tels sont les propos rapportés dans le journal *The New Arab*.

C'est la première fois dans l'histoire d'Israël qu'un accord de coalition autorise l'annexion de la Cisjordanie occupée. Aujourd'hui, Smotrich est responsable des permis de travail palestiniens, de la gestion des 592 points de contrôle de Cisjordanie, de l'empêchement de la construction palestinienne dans la Zone C et de la domination des colons sur les Palestiniens. Flanké du ministre de la Sécurité Itamar Ben-Gvir, ouvertement raciste et protégé par Nétanyahou, Smotrich dispose de toutes les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la première phase de son "Plan décisif" qui vise derrière l'annexion à l'anéantissement du peuple palestinien sur ses propres terres. Demain ce sera la Jordanie. En effet lors de son passage à Paris, Smotrich a dévoilé une carte du grand Israël qui englobait la Jordanie. Le ministre des Affaires étrangères israélien a répondu aux craintes justifiées de la Jordanie en rappelant qu'il existe un Accord de paix renouvelé en 1994 entre les deux pays. Jusqu'à quand ? La question mérite d'être posée.

## **DES PRISONNIERS DANS LES PIRES CONDITIONS**

***« Ils sont nos héros, ils sont notre dignité, ils sont notre espoir ! Ils sont libres malgré l'isolement. Eux, les militants d'un idéal, ils sont les Prisonniers de la Liberté »***, Ziad Medoukh.

Le 23 janvier 2022 les soldats israéliens ont trainé un enfant, Ramzy Aslan, hors de chez lui, le tabassant devant sa mère. Quand le père est sorti pour défendre son fils, les soldats l'ont abattu dans la cour de sa maison. Puis l'enfant a été arrêté plus tard. Cette nuit-là, il sera battu, aura les yeux bandés, sera menotté, attaché à un piquet, sans eau, sans nourriture ni couverture. Tous les ans, Israël arrête environ 800 à 1000 enfants âgés de 13 à 17 ans. À tout moment, environ 300 enfants palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes. La plupart d'entre eux y croupissent pour avoir prétendument lancé des pierres ou regardé trop fixement un soldat ou encore couru en rentrant de l'école. Les enfants vivent en prison des séjours traumatisants. Certains ont été blessés au moment de leur arrestation et ne sont pratiquement jamais soignés. Ils gardent très souvent des séquelles de leurs blessures. D'autre part il leur est difficile – surtout au début, de bénéficier de visites familiales. Les négligences médicales entraînent des conséquences traumatiques et psychologiques.

Au cours de l'année 2022, selon le Centre Palestinien d'Études sur les Prisonniers, 850 enfants ont été arrêtés dont 45 âgés de moins de douze ans. 10 d'entre eux, gravement blessés par balles ont attendu longtemps avant d'être pris en charge et recevoir les soins médicaux nécessaires comme s'il fallait les laisser saigner un bon moment. Certains ont dû être amputés car ils n'avaient

pas été soignés en urgence. Ils subissent une forme de torture physique et psychologique non dénuées de sadisme et doivent répondre à un interrogatoire même quand ils sont à l'hôpital. De nombreux cas de calvaire de ces enfants palestiniens ont été présentés par Fayha Shalash dans le numéro du 2 avril (année?) de *Middle East Eye*.

La détention administrative, régime de détention sans jugement et illégal au regard du Droit international est infligé à plus de 740 prisonniers et prisonnières palestiniennes. Salah Hamouri, avocat franco-palestinien en a fait partie à différentes reprises avant d'être déporté en France sans que Macron intervienne, mais au contraire laisse faire puis tente de le bâillonner par l'intermédiaire de son ministre de l'Intérieur qui lui interdit de participer à des réunions de solidarité. Merci pour la liberté d'expression! En septembre 2022, pas moins de 743 prisonniers politiques palestiniens étaient en détention administrative sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux, un nombre qui n'avait pas été atteint depuis 6 ans. Aujourd'hui ils sont plus de 900 à subir la politique fasciste de Ben Gvir.

En 2020, l'été fut dramatique pour l'ensemble des prisonniers à cause des pratiques inhumaines de l'incarcération auxquelles s'ajoutaient la pandémie du coronavirus et une très forte canicule. Il y eut beaucoup de prisonniers contaminés et certains moururent par une négligence médicale délibérée, en particulier des prisonniers d'un certain âge qui avaient passé beaucoup d'années en prison et dont certains étaient proches de la libération. L'ONG palestinienne Addameer confirmait que depuis 1967 et jusqu'en 2020, 850 000 Palestiniens étaient passés par les geôles israéliennes, soit 20% de la population des Territoires occupés.

Le 8 novembre 2022, le Club des Prisonniers Al-Asir, ONG palestinienne de défense des droits des prisonniers, créée en 1993, a indiqué qu'environ 6 000 arrestations par les Forces d'occupation israéliennes ont été enregistrées depuis le début de l'année, dont 141 femmes et 739 enfants (dont 2 700 à Jérusalem). L'ONG a ajouté que l'Occupation israélienne a émis 1 829 ordres de détention administrative et 2 400 avec les ordres de renouvellement, tandis que le nombre d'arrestations le plus élevé a été enregistré à Jérusalem occupée. Elle a souligné que cette année est la plus grave en terme de sévices infligés aux détenus et à leurs familles par rapport aux dernières années, notamment avec la poursuite des exécutions sur le terrain et l'augmentation du nombre de détenus blessés. L'augmentation du nombre de blessés dans les prisons a entraîné une augmentation du nombre de cas difficiles qui nécessitent un suivi médical rapproché, nombre d'entre eux étant toujours confrontés à de réels risques pour leur vie.

L'ONG a souligné que les opérations de détention administrative, en termes de données actuelles, sont les plus importantes par rapport aux dernières années, et que le pourcentage le plus élevé d'ordres de détention administrative a été enregistré au mois d'août 2022, atteignant 272 ordres, alors que le nombre de détenus administratifs dans les prisons d'occupation atteint fin octobre le chiffre de plus de 820 détenus.

En octobre 2022, les autorités de l'occupation ont arrêté 690 civils palestiniens – hommes et femmes, dans les Territoires palestiniens, incluant 119 enfants et 30 femmes.

Dans la ville de Jérusalem, 343 Palestiniens ont été arrêtés par l'occupation, dont 12 enfants, 80 mineurs, 24 femmes parmi lesquelles une mineure.

À Hébron, 114 citoyens ont été arrêtés, 60 à Ramallah, 219 ordres de détention ont été délivrés et 135 autres ont été renouvelées contre des Palestiniens.

Les institutions palestiniennes chargées des affaires des prisonniers et des Droits de l'homme ont également ajouté que le mois d'octobre a témoigné un ciblage israélien contre les enfants palestiniens, notant que 119 enfants et mineurs ont été arrêtés et sont incarcérés dans les geôles israéliennes d'Ofer, Damon et Megiddo (Sources : Wafa et l'ONG Club des Prisonniers).

Selon Addameer et la Commission des prisonniers, la situation en mars 2023 était basée sur : 4900 prisonniers politiques dont 1016 en détention administrative, 170 enfants, 31 femmes, 400 de Jérusalem-Est, 200 de Gaza, 150 Arabes israéliens. 360 purgeaient une peine supérieure à 20 ans, 40 une peine supérieure à 25 ans, 554 purgeaient une peine de prison à vie comme Abdallah Barghouti. Mohamed Touss, incarcéré depuis 38 ans est considéré comme le doyen des prisonniers.

Il est à noter une très forte hausse d'arrestations et d'incarcérations depuis l'arrivée au pouvoir de Ben Gvir, fasciste notoire qui se fait une gloire de faire régner une forme de terreur.

Parmi ces prisonniers, des personnes fragiles comme les enfants, les femmes, les personnes âgées, les malades et les blessés. Sans oublier le surpeuplement, l'insalubrité, la mauvaise nutrition et l'isolement individuel, comme le cas du prisonnier Ahmed Manasra, dont l'Occupant continue à le détenir et l'isoler malgré un état physique et psychologique préoccupant. Nous mentionnons également ici les plus anciens détenus isolés dans les prisons d'occupation, le prisonnier Muhammad Khalil, qui fait face à l'isolement cellulaire depuis plus de 15 ans. En 2022, 4 prisonniers palestiniens sont morts en captivité, dont trois à la suite d'une négligence médicale délibérée. Voilà comment l'État d'apartheid traite les malades palestiniens dans des geôles insupportables. Une mort lente et cruelle.

Pour réagir face à cette terrible situation plusieurs associations et ONG font un remarquable travail de solidarité. Parmi elles, le Club des Prisonniers palestiniens qui défend autant que possible les droits des prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, les centres de détention et les salles d'interrogatoire.

Cette association se bat pour le respect des Conventions internationales en matière de Droits des prisonniers de guerre et suit avec l'aide de juristes le sort de chaque prisonnier.e. Elle est indépendante et populaire et veut rendre visible le sort de celles et ceux qui sont incarcérés. Elle s'attache en particulier

à suivre celles et ceux qui sont malades, qui font la grève de la faim et dénoncent les systématiques reports d'audience qui prolongent d'autant le temps passé en prison.

Créée en 1992, Addameer est une ONG palestinienne qui suit les conditions d'incarcération et effectue une énorme assistance juridique. Elle a été qualifiée de "terroriste" par Israël en octobre 2021.

L'association Samidoun, créée en 2011, est devenue un véritable réseau international palestinien et arabe dont l'action de solidarité avec l'ensemble des prisonniers, hommes, femmes, enfants est très importante sur le plan de l'information, de la mobilisation et sur le plan juridique. Elle est également considérée comme une organisation "terroriste" par l'exécutif israélien car son action de soutien international pour la Défense des droits des Palestiniens est de plus en plus importante. Le réseau Samidoun s'étend aux États-Unis, Canada, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Suède, etc.

Elle a récemment organisé une information et une sensibilisation de grande ampleur pour évoquer le sort très critique de l'état de santé de Khader Adnan, en grève de la faim depuis 73 jours.

Defense for Children International fait également un remarquable travail de soutien et de solidarité avec les enfants prisonniers.

En février et mars 2023, un très important et unanime mouvement des prisonniers palestiniens basés sur la grève de la faim réussit à faire plier l'État israélien. Munther Khalaf Mufleh, un leader du Mouvement a décrit la situation dans un article publié par le "Centre Handala". Ce mouvement s'inscrivait contre les attaques sionistes des acquis du mouvement des prisonniers au fil des ans, et contre les tentatives du fasciste Ben Gvir de restreindre les droits en promulguant des lois comme celles de l'exécution des prisonniers, la révocation de la nationalité, la déportation, les attaques contre les acquis, les coupures de l'accès à l'eau, la fixation du temps de douche de plus en plus court, l'imposition de dizaines de mesures punitives, les mises à l'isolement..., ont conduit le Mouvement des prisonniers de passer à l'action contre cette attitude haineuse et toujours répressive vis-à-vis du peuple palestinien en lançant une série de mesures tactiques et surtout en menaçant de lancer une grève de l'ensemble des prisonniers commençant le premier jour du Ramadan. Les noms de différents responsables furent mis en avant comme initiateurs et responsables du Mouvement tels : Ahmad Sa'adat, secrétaire général du FPLP, ainsi que Mohammed Al-Tus, Abu Shadi, Hassan Salameh, dirigeants de toutes les factions. Les discussions furent longues et difficiles avec les Autorités pénitentiaires sionistes, mais l'unanimité prévalut avec des résultats positifs :

1. Les décisions concernant les conditions de vie sont prises par l'ensemble du cabinet sioniste et non par la seule décision du criminel Ben Gvir et de son bureau.
2. Le retrait de deux prisonniers de l'isolement, qui ont été impliqués dans la Résistance.

3. Le retour à la normale de l'approvisionnement en eau sans limitation de durée.
4. Le retour de l'accès à la cuisine pour les prisonniers de la prison d'Ofer.
5. Ouverture des installations publiques ("cantine" ou magasin de la prison blanchisserie, coiffeur, etc.) dans la prison du Néguev le vendredi.
6. Autoriser les communications sur le téléphone public de la clinique de la prison de Ramle 5 fois par semaine.
7. Fermer les dossiers d'un certain nombre de détenus administratifs (et veiller à que leur détention ne soit pas renouvelée), en particulier les détenus âgés.
8. Ouvrir une section spéciale pour les prisonniers détenus après leur arrestation.
9. En outre, un certain nombre de demandes nécessitant un suivi de la part de la direction d'urgence doivent être mises en œuvre au sein des sections, et elles nécessiteront un suivi périodique de la part des représentants des sections.

*«Toutes ces réalisations n'auraient pas vu le jour sans la volonté de notre peuple palestinien et sa vaillante résistance qui était présente à nos côtés et qui nous pousse toujours à agir davantage, mais cette réalisation est un pas sur la route de 1000 kilomètres qui mène à notre objectif de libération. Nous pouvons nous appuyer sur ce succès pour intensifier la pression sur l'occupation, obtenir d'autres résultats et mettre fin aux politiques de harcèlement et d'oppression de l'Autorité pénitentiaire, afin de réaliser le rêve de la libération»*,

commenta Munther Khalaf Mufleh, prisonnier politique et membre du comité central du FPLP (Front Populaire de libération de la Palestine), directeur du Centre Handala. Écrivain et journaliste palestinien, il a reçu une carte de membre du Syndicat des journalistes palestiniens alors qu'il était emprisonné, en reconnaissance de son travail.

Toujours en mars 2023, Addameer et Al-Haq sont intervenues conjointement auprès du Conseil des droits de l'homme pour évoquer le cas de la torture pratiquée sur les prisonniers palestiniens en remettant en question la culture d'impunité d'Israël. L'intervention a mis en lumière l'utilisation par l'État sioniste de la torture et de traitements cruels à l'encontre des prisonniers et détenus palestiniens, dans le cadre de son régime de colonisation et d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien. Plus précisément, la déclaration souligne la manière dont les institutions de l'État israélien tentent de dissimuler les crimes de torture, alors que les tribunaux militaires israéliens prolongent la détention pour des interrogatoires supplémentaires, sans tenir compte des marques évidentes de torture sur les corps des détenus palestiniens.

La déclaration aborde également l'utilisation par Israël de la détention administrative, qui provoque une détresse psychologique et un sentiment d'impuissance. Plus de 1000 détenus administratifs sans inculpation ni jugement, dont 5 enfants, sont actuellement maintenus incarcérés pour une durée indéterminée sans procès. L'intervention souligne en outre l'introduction par le gouvernement israélien de lois sur l'exécution des prisonniers ayant mené des

actions de Résistance contre l'Occupant et la limitation des traitements médicaux, les raids brutaux dans les prisons, et la mesure de limitation du temps de douche à quatre minutes. Enfin, la déclaration invite le Conseil et ses États membres à prendre des mesures immédiates pour tenir Israël responsable de ces violations des Droits de l'homme.

Voici le contenu de cette lettre adressée par Addameer et Al-Haq au président de l'ONU :

*« Monsieur le Président,*

*Par défaut de responsabilité internationale, Israël jouit d'une culture d'impunité qui soumet systématiquement les prisonniers et les détenus palestiniens à de nombreuses formes de torture et de traitements cruels dans le cadre de son régime de colonisation et d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien. Bien que les crimes de torture israéliens soient bien documentés, diverses institutions de l'État israélien tentent de dissimuler ces crimes. Les Tribunaux militaires israéliens s'abstiennent souvent de documenter la torture des détenus dans les dossiers judiciaires et prolongent leur détention pour des interrogatoires supplémentaires, soutenus par le personnel médical israélien qui certifie que les détenus sont médicalement aptes à supporter les interrogatoires tout en ignorant les marques évidentes de torture sur leurs corps.*

*Monsieur le Président,*

*L'occupation israélienne a systématiquement recours à la détention administrative pour détenir arbitrairement des Palestiniens sans inculpation ni jugement, pour une durée indéterminée, en se fondant exclusivement sur des informations secrètes, empêchant ainsi tout procès équitable. Le nombre de détenus administratifs a doublé et s'élève actuellement à 967, dont 5 enfants. L'impact psychologique des arrestations et détentions répétées sur les Palestiniens ne peut être sous-estimé, car il induit facilement stress, dépression, sentiments d'impuissance et de désespoir.*

*Monsieur le Président,*

*Avec l'introduction de projets de loi sur la peine de mort et la limitation des traitements médicaux, des raids brutaux dans les prisons et les seulement 4 minutes de douche, le nouveau gouvernement israélien met en œuvre un programme particulièrement hostile et radical à l'encontre des prisonniers palestiniens et de leurs familles. Ces mesures ouvrent la voie à d'autres violations graves des Droits de l'homme si la Communauté internationale ne prend pas des mesures immédiates.*

*Merci de votre attention. »*

RFI, Radio France Internationale a récemment publié, le 24 mars 2023, un reportage sur le calvaire des femmes palestiniennes dans les prisons israéliennes. 74 000 femmes palestiniennes sont passées dans les prisons israéliennes depuis l'occupation militaire et ont subi des traitements cruels et brutaux. En réalité la prisonnière palestinienne subit une double peine, celle d'être femme en lutte contre une société patriarcale et celle d'être prisonnière dans un

environnement israélien répressif et agressif. Elles se battent sans cesse contre leurs conditions de détention et ont ainsi à plusieurs reprises fait des grèves de la faim pour obtenir une amélioration très concrète de leur vie quotidienne. Il en fut ainsi dans la prison de Doman en 2019 avec "La Grève des Femmes Libres" réclamant le retrait des caméras de surveillance indiscretes de la cour de la prison, l'extension de la durée des exercices, l'ouverture d'une bibliothèque, l'amélioration des conditions de visite... Elles dénoncent en permanence les agressions, le harcèlement, les attouchements, le retrait du voile ainsi que la torture surtout lors de leurs premiers jours d'emprisonnement. Les plus vindicatives se retrouvent souvent à l'isolement et reçoivent des amendes pour avoir protesté contre leurs conditions surtout quand l'électricité est coupée dans les cellules. Au-delà de l'enfermement, la peine est politique et religieuse. L'association Samidoun en liaison avec le Collectif Palestine Vaincra fait un important travail de soutien, de solidarité et d'information y compris au niveau international. Certaines luttes de libération ont marqué l'histoire de ces femmes courageuses comme Shorouq Dwayyat, Marah Bakeer, Mona Qadaan, Khitam Saafim... Incarcérées sans réel motif en détentions administratives et mises en isolement.

La politique de l'État sioniste est aussi experte en cynisme et le manifeste de plus en plus crûment avec **la détention *post-mortem*** qui consiste à refuser de rendre le corps d'un Palestinien tué pour le garder à la morgue la plupart du temps ou l'enterrer de façon anonyme dans le cimetière des nombres, car celui qui est enterré perd son nom et n'est plus qu'un numéro enseveli à côté d'autres numéros. Il s'agit de nier encore une fois la réalité palestinienne en faisant en sorte de montrer que celui qui a été tué n'a jamais existé pour bien signifier que la Palestine n'a jamais existé et n'existe pas. C'est exactement la même démarche afin d'empêcher toute manifestation de nationalisme lors de l'enterrement et d'éviter toute apparition du drapeau palestinien. Cette démarche funeste est surtout appliquée pour les morts de Gaza comme si la Résistance n'existait pas pas plus que le Hamas. Stéphanie Latte-Abdallah vient de sortir un livre très bien documenté sur ces pratiques cyniques et honteuses, *Rétention des corps et figures du martyr en Palestine*, aux éditions Karthala. Aujourd'hui les Autorités israéliennes détiennent toujours les corps de 12 prisonniers palestiniens morts en prison entre 2018 et 2023 et refusent de les rendre à leurs familles.

La détention administrative d'un individu, sans cause, sans jugement, sans défense et renouvelable à souhait selon le bon vouloir de l'État est l'apanage des pays fascistes. Le 2 mai 2023, Khader Adnan est mort suite à une grève de la faim longue de 87 jours pour protester contre sa détention arbitraire sans mobile et sans jugement. Il laisse une femme et neuf enfants. Il avait été placé en cellule d'isolement et récemment un médecin israélien de l'ONG "Physicians for Human Rights Israël" avait averti les Responsables de la prison et les Autorités politiques que sa mort était imminente si aucun secours ne lui était porté, mais l'exécutif sioniste décida de ne rien faire et refusa qu'il soit transféré dans un hôpital. C'est en connaissance de cause que les juges

militaires ont commis l'irréparable en laissant mourir de faim et d'épuisement ce militant politique revendiqué du Jihad Islamique palestinien dont il était l'un des leaders. Ils ont choisi de suivre les consignes du ministre d'extrême droite Ben Gvir qui revendique que les Résistants palestiniens soient fusillés. Adnan reste un symbole de la lutte palestinienne contre le Sionisme car il fut emprisonné 12 fois et passa ainsi près de 8 ans dans les geôles israéliennes, la plupart du temps en détention administrative, cette pratique fasciste héritée du Mandat britannique. Il préféra ainsi trouver la liberté dans la mort plutôt que de rester en prison indéfiniment dans des conditions lamentables. Il reste un exemple pour beaucoup de Résistants palestiniens qui continuent de lutter jusqu'à la liberté. Devant l'ensemble de cette situation, il est consternant de constater que la Communauté internationale et l'UE laissent faire sans intervenir, pour une fois de plus donner toute l'impunité à la politique israélienne. La détention administrative d'un individu, sans cause, sans jugement, sans défense et renouvelable à souhait selon le bon vouloir de l'État est l'apanage des pays fascistes et n'a rien à voir avec le fonctionnement d'un pays démocratique.

En août 2023, Itamar Ben Gvir, en tant que ministre de la Sécurité nationale a pris pour cible les prisonniers et a décidé de supprimer toutes les "indulgences" en demandant à l'Administration pénitentiaire d'accroître la répression sur les prisonniers politiques palestiniens, ce qui a entraîné des agressions physiques répétées, de vrais raids de surveillance brutale, des transferts inconsidérés. De nouveau pour protester contre une forme d'agression généralisée, l'ensemble des détenus a décidé d'entamer une grève de la faim d'autant que le pain pita leur était supprimé.

## **PILLAGE ÉCONOMIQUE ET CULTUREL**

### **Le pillage économique de la Cisjordanie dénoncé par la CNUCED**

Les restrictions et les colonies paralysent les activités économiques palestiniennes, tel est le sens du rapport de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) qui décrit les conséquences de la colonisation sur les Territoires TPO (Territoires Palestiniens Occupés) en des termes très précis et pourquoi 36% de la population palestinienne vit sous le seuil de pauvreté et où l'insécurité alimentaire est passée de 9 à 23% en Cisjordanie et de 50 à 53% à Gaza où en particulier 83% des salaires sont inférieurs au salaire minimum. Aux fins du développement durable du Territoire palestinien occupé, il est indispensable de mettre fin à l'occupation de la zone C de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, ce qui permettra au peuple palestinien de développer sa croissance économique. Il a payé un lourd tribut, estimé à 50 milliards de dollars au total entre 2000 et 2020, à cause des restrictions supplémentaires imposées par Israël dans la partie de la zone C de la Cisjordanie